

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18762 - 73ÈME ANNÉE

Le Parti communiste réunionnais appelle à la mobilisation contre les nouvelles mesures du gouvernement

La responsabilité pour lutter contre la casse sociale



Yvan Dejean et Ginette Sinapin.

Pour le PCR, la baisse de l'allocation logement est une mesure qui révèle le vrai visage du nouveau pouvoir : cibler les plus faibles qui pourront perdre jusqu'à 540 euros par an à cause également de l'augmentation de la CSG. Incertitude sur les contrats aidés, plan d'économies de 60 milliards d'euros, régression du Code du Travail vont aggraver la situation de La Réunion. Pour l'immédiat, le PCR appelle à la mobilisation et soutiendra celle des syndicats le 12 septembre. Pour que les Réunionnais ne soient plus contraints de subir les assauts d'une politique de casse sociale menée depuis Paris, le PCR demande la responsabilité, afin que la loi puisse être adaptée ou élaborée à La Réunion en tenant compte d'un projet de développement réunionnais. Le PCR demande donc à nouveau la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui interdit cette possibilité à une seule collectivité des outre-mer, La Réunion.

Lors d'une conférence de presse tenue hier par Yvan Dejean, porte-parole du PCR, et Ginette Sinapin, membre du secrétariat, le PCR a réagi à l'actualité sociale. « Cette période de vacances est l'occasion pour certains de faire passer une politique sociale agressive. Le président Macron dévoile son vrai visage en s'attaquant au pouvoir d'achat des plus faibles », explique Yvan Dejean.

5 euros par mois de moins pour l'allocation logement, « personne ne peut accepter cela », affirme Yvan Dejean qui précise que si une personne perçoit 15 euros d'allocation logement ou moins, en raison de la réglementation elle ne les touche pas. Avec cette baisse, si quelqu'un percevait 20 euros par mois d'APL, elle n'aura plus rien. Cela fait une perte de 240 euros par an.

À cela s'ajoute la hausse de 1,7 point de la CSG. Pour une personne qui gagne le SMIC, cela fait 300 euros de moins par an, souligne le PCR. Avec la baisse de l'APL, la facture est salée : 360 à 540 euros de perte. En moyenne, c'est une baisse de 400 euros du pouvoir d'achat, estime le PCR. Cela correspond à la somme équivalente à un RSA pour une personne seule. Ginette Sinapin, secrétaire du PCR, est là pour en témoigner. Elle vit avec un RSA.

Le porte-parole du PCR rappelle qu'il y a eu récemment une lutte pour augmenter les revenus des planteurs, 3 euros par tonne de canne. Certains perçoivent l'allocation logement. Ils ont donc déjà perdu une partie de ce qui a été obtenu.

Or, les charges de la vie quotidienne ne baissent pas, notamment la fiscalité et produits de première nécessité. La cible, ce sont les plus faibles.

La cible : les plus faibles

Autre point d'inquiétude : les contrats aidés. C'est l'incertitude pour les bénéficiaires, car l'annonce du quota pour le second semestre n'est pas encore faite. Comment les collectivités feront-elles la rentrée scolaire ?

Le quatrième pan de cette politique sociale régressive, c'est la mise en œuvre d'un plan d'économies de 60 milliards sur 5 ans, dont 13 milliards sur les collectivités. Ce sera des dépenses publiques en moins, d'où une baisse de la commande publique et donc de l'emploi.

C'est dans ce contexte qu'intervient la loi travail qui veut faciliter les licenciements. À cela s'ajoute l'économie de 10 milliards d'euros sur

l'assurance chômage qui entraînera une baisse des indemnités. La réinstauration du jour de carence et le gel du point d'indice des fonctionnaires vont également pénaliser les agents de l'État et des collectivités. Autrement dit, « la situation va s'aggraver à La Réunion ».

Dans le même temps, le gouvernement veut réformer l'ISF avec des avantages fiscaux pour les plus riches. Cette politique de deux poids deux mesures qui favorisent les plus riches au détriment de la majorité de la population.

Le PCR appelle donc à la mobilisation contre cette politique, notamment celle du 12 septembre prochain organisée par les syndicats.

Propositions du PCR

« Si nous n'avons pas la responsabilité de décider, nous serons toujours sous le coup de décisions venant de plus de 10.000 kilomètres », déclare Yvan Dejean, « plus que jamais, les Réunionnais doivent gérer leurs propres affaires. Nous devons nous-mêmes élaborer notre propre projet de développement en adaptant et en faisant la loi ». Cette possibilité existe pour

les départements d'outre-mer dans l'article 73 de la Constitution, mais elle est interdite uniquement pour La Réunion à cause de l'alinéa 5 de ce même article qui empêche les Réunionnais d'adapter la loi ou de légiférer par habilitation. Le PCR renouvelle donc sa demande de suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution ce qui permettra de doter La Réunion de la responsabilité législative.

Pour les contrats aidés, le PCR rappelle que les besoins sont toujours plus importants, notamment dans l'aide à la personne, car la population augmente. Dans l'environnement, la même tendance est observée. Pour y répondre, le PCR propose la création de deux grands services d'intérêt public dans l'environnement et l'aide à la personne, financés par la globalisation des crédits des contrats aidés. Pour la gestion de ces emplois, le PCR demande la création d'une commission de recrutement au-dessus de tout soupçon pour lutter contre le clientélisme électoral.

M.M.

Dégâts de la houle

Pour une nouvelle politique d'aménagement du territoire

Le Parti communiste réunionnais prône une nouvelle politique d'aménagement du territoire qui prenne en considération l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Lors de sa conférence de presse hier, le Parti communiste réunionnais est revenu sur le passage le week-end dernier d'un train de houle dans l'Ouest et le Sud de La Réunion.

Pour le PCR, ce phénomène vient rappeler la vulnérabilité de La Réunion au changement climatique. « Il est nécessaire de mener une politique d'adaptation et d'atténuation », déclare Yvan Dejean, porte-parole du PCR. Cela fait déjà de nombreuses années que Paul Vergès a souligné l'importance de mener une telle politique, poursuit-il, rappelant qu'à l'époque, ces déclarations avait fait l'objet de moqueries. « Ceux qui préparaient un mariage à l'étang du Gol ne rient pas », constate Yvan Dejean, car dans ce quartier, plusieurs maisons ont été inondées.

Le PCR veut donc connaître quelle est la suite donnée aux Assises régionales sur les risques naturels, et comment ces Assises seront rendues vivantes.

Le PCR estime qu'il faut une nouvelle politique liée à l'aménagement du territoire.

Edito

Comment croire que le chômage baisse à La Réunion ?

Les médias de ce jour ne manquent pas de saluer une diminution du nombre de chômeurs à La Réunion. En effet, cette information s'appuie sur la lecture des chiffres de la première ligne du tableau publié hier par Pôle emploi, celle qui dénombre les inscrits dans la catégorie A, celle qui regroupe les travailleurs qui ont totalement été privés d'emploi au mois de juin et qui sont « tenus de rechercher un emploi ».

Cette baisse de 1.610 personnes est relativisée immédiatement par une autre donnée provenant des sorties de Pôle emploi. Au mois de juin, 12.230 travailleurs sont sortis des statistiques, mais uniquement 2.540 pour reprise d'emploi déclarée. Près de 6.700 personnes, près de trois fois plus, ont disparu des chiffres du chômage à la suite d'une radiation administrative ou d'un défaut d'actualisation. Cela représente plus de quatre fois la diminution du nombre de travailleurs en catégorie A.

D'un autre côté, les travailleurs en fin de contrat, les licenciements, les démissions ont amené 3.350 personnes à s'inscrire à Pôle emploi. Ce sont donc des travailleurs qui ont été privés de travail au cours du mois de juin. Leur nombre est supérieur à celui des reprises d'emploi déclarées.

Enfin, le nombre de travailleurs inscrits à Pôle emploi a augmenté.

Cela fait plusieurs décennies que La Réunion est touchée par le chômage de masse. Le système en place n'arrive pas à créer suffisamment d'emplois pour répondre à la demande. Aussi n'est-il pas étonnant que par milliers des personnes décident de ne plus pointer à Pôle emploi parce qu'elles considèrent que cela ne règle pas leur problème. Or, ces personnes qui sont les plus découragées ne figurent plus dans les statistiques.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Déclaration solennelle des communistes de La Rivière

Création de la commune de La Rivière : la mobilisation du PCR s'amplifie

La mobilisation des communistes de La Rivière s'amplifie pour le respect de la volonté populaire. En effet, l'arrêté pris par le préfet et prévoyant la création de la 25^e commune l'année prochaine est remis en cause par la majorité municipale. Après la diffusion dans la population de la déclaration solennelle adoptée vendredi dernier par la section PCR de La Rivière, les communistes ont lancé une nouvelle action. C'est la distribution d'une affiche dont voici le contenu :



Fondé par
Paul Vergès

Parti Communiste Réunionnais

Section de La Rivière

**Pour la commune
de La Rivière en 2018**

CONTRE LA TRAHISON DES ELUS

Mobilisons-nous !

Nou lé pas plus, nou lé pas moïn, respek à nou

Riviérois, Riviéroises,
Nos impôts doivent rester à La Rivière.
**Ce n'est pas à nous de payer
pour Saint-Louis.**

Vive la 25^{ème} commune de La Réunion

Vive La Rivière libre ! Vive les Riviérois

Les chiffres du chômage du mois de juin

Nouvelle hausse du nombre de demandeurs d'emploi à La Réunion

La publication des dernières statistiques de Pôle emploi fait apparaître une nouvelle augmentation du nombre de Réunionnais à la recherche d'un emploi. À la fin du mois de juin, 181.300 Réunionnais étaient dans cette situation, 1.160 de plus qu'en mai. Les radiations et les défaut d'actualisation ont sorti 6.700 personnes des statistiques, de quoi largement expliquer la légère baisse du nombre de travailleur inscrit dans la catégorie A, celle qui sert de référence aux médias pour présenter les chiffres du chômage.

« Fin juin 2017, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 134 360. Ce nombre baisse de 2,5 % sur trois mois (soit -3 480 personnes). Il diminue de 1,2 % sur un mois et de 0,7 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 0,7 % sur trois mois (-0,3 % sur un mois et -1,0 % sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 159 970 fin juin 2017. Ce nombre baisse de 1,0 % sur trois mois (soit -1 620 personnes). Il diminue de 0,9 % sur un mois et progresse de 0,4 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 1,0 % sur trois mois (stable sur un mois et +2,2 % sur un an).

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 2,8 % pour les hommes (-1,1 % sur un mois et -0,6 % sur un an) et de 2,2 % pour les femmes (-1,3 % sur un mois et -0,7 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue à La Réunion de 3,7 % pour les

moins de 25 ans (-2,9 % sur un mois et -3,5 % sur un an), de 2,9 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-1,1 % sur un mois et -2,3 % sur un an) et de 1,0 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (-0,5 % sur un mois et +4,9 % sur un an).

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 1,3 % pour les hommes (-0,9 % sur un mois et +0,2 % sur un an) et de 0,7 % pour les femmes (-1,0 % sur un mois et +0,6 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue à La Réunion de 2,2 % pour les moins de 25 ans (-2,3 % sur un mois et -2,5 % sur un an), de 1,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,9 % sur un mois et -1,0 % sur un an) et progresse de 0,3 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (-0,1 % sur un mois et +5,8 % sur un an).

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 0,4 % (-0,2 % sur un mois et +0,2 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an recule de 2,6 % (-1,8 % sur un mois et +0,7 % sur un an).

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois augmente de

7,5 % par rapport aux trois mois précédents (+0,5 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (-1,7 %), licenciement économique (-17,6 %) et démission (-7,7 %) sont en baisse. Les entrées pour fin de mission d'intérim (+33,3 %), autre licenciement (+12,9 %), première entrée (+19,6 %), reprise d'activité (+4,6 %) et autre cas (+10,1 %) sont en hausse.

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois augmente de 15,1 % par rapport aux trois mois précédents (+2,2 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les sorties pour radiation administrative (-12,2 %) sont en baisse. Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+25,1 %), entrée en stage (+79,1 %), arrêt de recherche (+11,1 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+10,4 %) et autre cas (+3,2 %) sont en hausse. »

Source : Pôle emploi

In kozman pou la rout

« Manzé bondyé, kaka lo dyab ! »

Souvan défoi, moin la pou rogard désèrtin moun dann la mès. Mé sa i pé z'ète vré an déor galman ! L'èrla, mi romark zot nana bon bon parol é si zot i respèk z'ot parol, mi pans zot lé bon pou kanonizé. Mé lo problèm sé ké zot i respèk pa z'ot bone parol-an touléka, pa toultan. I di pa ti gard ar pa fanm ton kamarad avèk anvè ? I di, mé lo zyé i di pa la mèm shoz ké la lang... lo zyé na poin balizaz... I di pa, i fo pa di lo mal dsi out proshin ? I di mèm mé i respèk pa touzour lo bone parol... Provèrb moin la mark an o la, sa in provèrb morisien é li di bien sak li vé dir, pars ni koné nana bonpé kontradiksyon rant nout bann parol é nout bann z'aksyon. Ni vé, ni vé pa, mé nou lé bien konmsa. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

La vitès néna son tan é lo mond la pa fé ni défé an in zour

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi domann, an moin mèm, si lé pa posib lèss in moun lo tan pou fé sak lé marké dann son program. Pou kosa mi di sa ? Pars, inn-dé moi lé bien kourt, touléka la pa sifizan pou ziz in gouvèrnman épi ziz in prézidan. Pètète zot, bann rouj de fon, zot i nyabou fé lo majigador, mé la pa lo ka pou toulmoun. La vitès néna son tan, konm i di. Myé k'sa i fo donn lo tan lo tan. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, mi pé dir aou, si ou ignor, mésyé Makron épi son majorité prézidansyèl na poin sink z'ané pou fèr sak zot i vé fèr, mé kék moi solman si li vé fé vréman sak li di-pa si konm mésyé Hollande, li sava shèrch midi a katorzèr é fé sak lété pa marké dann son program.

Pou lo mové parti son program i diré mésyé Makron la desid fé la vitès:

- Kass lo kode di travaye ? Sa i fo fé vite. Pou kosa ? Pars la réform lo kode di travaye va pèrmète déblok l'anploi soidizan. Soidizan, pars kroir in n'afèr konmsa sé kroir la kouyonade an konsèrv...

- Diminyé l'alokasyon lojman ? Sa i fo fé vite pars sa sé in désizyon mésyé Hollande. Konmsi lo prézidan zipitèrien i gingn pa anvoye sa baladé. Tout fason va toush arienk dé milyon sink san mil pèrsone pou in pti shouya l'arzan. Sink éro ? La poin do koi fé in gran protéstasyon ! La poin do koi fé in nos avèk in ké d'mori.

- Siprime l'inpo dsi la fortune pou 340000 fès an or. Sa lé présé pars kisa la pèye la kanpagn mésyé si sé pa banna. Donk in ptrété pou in randi éin bienfé i f opa obliyé.

- Siprime la taks l'abitasyon ? Oui mé firamézir. Lo prézidan i done ali troi z'ané pou fé sa. Goumant san éro bann ti rosours ? Sa i fo fèr, mé kan l'okazyon va prézanté.

- Lite kont la frode fiskal ? Dizon sa i pé prann in pé d'tan. Tro présé la pa bon ! Sé in késtyonn tan.

A par k'sa mon vyé matant, konm i di lo mond la pa fé ni défé an in zour. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin